

Brèves Matinales

Ce document est un condensé de la presse nationale et internationale, il ne reflète en aucun cas le point de vue du Centre Carter. La sélection d'articles présentée n'a pas vocation à être exhaustive.

Brèves Matinales de ce mercredi 26 octobre 2022

SOMMAIRE

- Félix Tshisekedi désigné facilitateur du processus de transition au Tchad
- Activisme du M23 : La RDC rappelle le Rwanda que « ses vellétés interventionnistes et expansionnistes ne seront jamais tolérées »
- Kinshasa : La réduction du train de vie des institutions au cœur d'une réunion entre les députés et ministres de l'Union sacrée
- RDC : le BCNUDH condamne les menaces contre les journalistes
- COP27 : environ 50 ONG participent à un atelier pour définir un plaidoyer commun sur l'énergie et le climat dans le bassin du Congo en faveur des communautés locales
- Sud-Kivu : AFEM et INTERNEWS organisent une table ronde sur l'innovation de la loi électorale et l'importance de l'enrôlement des électeurs
- Selon les mots d'Anastasia Perepylytsia : « Les femmes représentent la moitié de la population, et leurs opinions et besoins doivent être pris en compte. »
- Conflits Teke-Yaka : 80 nouveaux assaillants arrêtés et présentés par l'armée
- Nord-Kivu: situation tendue sur les lignes de front entre les FARDC et le M23

1. DROITS HUMAINS

RDC : le BCNUDH condamne les menaces contre les journalistes

Le journaliste freelance de New York Times, Steve Wembi, est aux arrêts depuis 24 octobre. Son épouse et sa mère venues s'enquérir de la situation au niveau de l'hôtel Léon à Kinshasa ont également été arrêtées puis relâchées par la suite. Sur son compte twitter, ce mardi 25 octobre, le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) note avec inquiétude des menaces et intimidations de plus en plus fréquentes contre les journalistes. Le BCNUDH condamne ces menaces et invite les autorités à prendre des mesures nécessaires pour les faire cesser et ouvrir

systématiquement des enquêtes lorsque de tels cas se présentent. Depuis le début de l'année, de plus en plus de journalistes couvrant l'actualité en RDC sont la cible de menaces d'arrestation par les services de renseignements, d'agression physique et d'autres formes de harcèlement, indique la même source. Les libertés d'information, d'opinion et d'expression sont constitutionnellement protégées et garanties par les lois en vigueur en RDC.

COP27 : environ 50 ONG participent à un atelier pour définir un plaidoyer commun sur l'énergie et le climat dans le bassin du Congo en faveur des communautés locales

En prélude de la COP27, environ 50 organisations de la société civile de la RDC sont réunies en atelier pour définir un plaidoyer commun sur l'énergie et le climat dans le bassin du Congo en faveur des communautés locales tenant du contexte pays solution. Pendant 3 jours, soit du mardi 25 octobre à jeudi 27 octobre, Emmanuel Musuyu, Secrétaire exécutif de la Coalition des Organisations de la Société civile pour le suivi des Réformes de l'Action Publique (CORAP), renchérit sur le sens de cet atelier. La société civile va parvenir à dégager un plaidoyer à soumettre au Gouvernement pour être présenté à la 27ème conférence annuelle de l'ONU sur le climat sous la présidence de l'Egypte.

2. DROITS DES FEMMES

Sud-Kivu : AFEM et INTERNEWS organisent une table ronde sur l'innovation de la loi électorale et l'importance de l'enrôlement des électeurs

L'Association des Femmes des Médias, AFEM et INTERNEWS organisent dans la ville de Bukavu, une table ronde sous le thème : « Les innovations de la loi électorale et l'importance de l'enrôlement des électeurs ». Un débat qui bénéficie de l'appui technique d'IRI et d'INTERNEWS, financé par l'USAID et les Coopérations Suédoises et Suisse. Les débats sont prévus à Bukavu (25 octobre 2022) et à Goma (28 octobre 2022) et ciblent la société civile, les médias locaux, les partis politiques et les citoyens ordinaires, notamment les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et les groupes autochtones. A Bukavu, au cours de ces débats, trois sous-thèmes seront développés par les panélistes : « De l'importance de l'opération d'identification et d'enrôlement des *électeurs*, « Quand et comment s'appliquent les

seuils de représentativité et de recevabilité » et le troisième : « *Quels types d'outils peut aider à la sensibilisation pour l'enrôlement des électeurs ?* »

Selon les mots d'Anastasia Perepylytsia : « Les femmes représentent la moitié de la population, et leurs opinions et besoins doivent être pris en compte. »

Anastasia Perepylytsia, âgée de 44 ans, connaît bien les déplacements. En 2014, elle avait un emploi stable dans le secteur financier et vivait une vie normale avec son mari et ses deux enfants à Donetsk, dans l'est de l'Ukraine. Mais lorsque l'armée russe a envahi sa ville natale, elle a dû fuir avec sa famille jusqu'à Zaporizhzhia, une ville située sur les rives de la rivière Dnieper dans le sud-est du pays. Et lorsque la guerre a commencé en 2022, elle a dû partir une nouvelle fois, en allant s'installer à Novovolynsk dans l'ouest de l'Ukraine. Au début, elle a eu du mal à trouver un emploi, des informations ou un soutien psychologique – jusqu'à ce qu'elle tombe sur le projet « Mobilisation communautaire pour l'autonomisation » d'ONU Femmes. Maintenant, elle utilise les expériences qu'elle a vécues lors de ses déplacements pour aider d'autres personnes se trouvant dans des situations similaires à s'adapter.

3. SITUATION POLITIQUE

Félix Tshisekedi désigné facilitateur du processus de transition au Tchad

Le président Félix-Antoine Tshisekedi, président en exercice de la CEEAC, devient le facilitateur du processus de transition au Tchad. Il a été désigné à l'issue de la 2ème session extraordinaire de la conférence des chefs d'état et de gouvernement de la Communauté économique des états de l'Afrique centrale (CEEAC) mardi 25 octobre à Kinshasa. Félix-Antoine Tshisekedi a évoqué “une lourde responsabilité”, et s'est engagé à tout faire pour ramener la paix au Tchad et dans la région Afrique centrale. La 2ème session extraordinaire de la CEEAC a par ailleurs lancé un message de paix au gouvernement et au peuple tchadien. Ce message est contenu dans la déclaration finale de ce sommet, consacré exclusivement au processus de transition politique en République du Tchad, dans le cadre du conseil de paix et sécurité de l'Afrique centrale.

Activisme du M23 : La RDC rappelle le Rwanda que « ses vellités interventionnistes et expansionnistes ne seront jamais tolérées »

Répondant au gouvernement rwandais sur sa position réconfortant l'activisme du mouvement terroriste du M23, Kinshasa prévient Kigali que ses « vellités interventionnistes et expansionnistes ne seront jamais tolérées ». Dans un communiqué officiel signé par le porte-parole du gouvernement, la RDC fait remarquer que « la teneur de ce communiqué révèle un nouvel aveu clair et irréfutable que c'est le Rwanda qui opère derrière le M23 ». « Comment comprendre qu'un gouvernement étranger prenne la défense d'un groupe armé, de surcroît terroriste, dans un autre État ? Comment vouloir dénier à une armée nationale son devoir légitime de remplir sa mission constitutionnelle de protéger sa population et les Institutions légales de la République face à des terroristes qui n'ont pour objectif que de semer mort et désolation ? », s'interroge Kinshasa. Pour la RDC, « cette attitude du Président rwandais, Paul Kagame, démontre à suffisance sa stratégie d'ingérence permanente dans les affaires internes de la République Démocratique du Congo pour maintenir un climat de terreur dans cette partie du pays et ainsi continuer l'euvre des pillages mondialement reconnue ».

Kinshasa : La réduction du train de vie des institutions au cœur d'une réunion entre les députés et ministres de l'Union sacrée

Le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso N'kodia Pwanga, a réuni, lundi 24 octobre 2022, à Kinshasa, les députés nationaux et ministres membres de l'Union sacrée de la nation. Au menu : préparatifs de l'examen du projet du budget 2023 à l'Assemblée nationale. La réduction du train de vie des institutions de la République, en commençant par la Présidence de la République, l'Assemblée nationale, le Sénat, la Primature y compris tous les ministères du gouvernement central a été parmi les points importants sur lesquels ont martelé les participants à la rencontre.

4. SECURITE

Conflits Teke-Yaka : 80 nouveaux assaillants arrêtés et présentés par l'armée

80 assaillants présumés, dont un échantillon de dix-sept(17), ont été arrêtés par les FARDC et présentés lundi, dans la localité de Mashambio, territoire de Kwamouth, au gouverneur du Mai-Ndombe, Ritha Bola, a appris mardi l'ACP

auprès des autorités provinciales. Sources. « Plusieurs d’entre eux ont participé à l’assassinat des chefs coutumiers et des populations. Ils sont accusés d’incendier des maisons, de meurtres et de confisquer les biens d’autrui. Ces assaillants ont été retrouvés dans la périphérie de Béthanie avec des armes de calibre 12 et des AK », a déclaré la source.

Nord-Kivu: situation tendue sur les lignes de front entre les FARDC et le M23

La situation sécuritaire est restée tendue, mardi 25 octobre, sur les lignes de front entre les FARDC et le M23, territoire de Rutshuru (Nord-Kivu). Des sources sur place ont rapporté que des combats se sont poursuivis entre les belligérants en fin de la matinée ce mardi dans le groupement Busanza, au Nord de la cité de Bunagana. Pour l’instant, la circulation reste normale sur la route nationale. Du côté du front Nord, dans le groupement de Busanza, depuis 11 heures locales, ce mardi, des tirs sont entendus dans la zone de Kibaya, environ 2 kilomètres de Bunagana. Aucun détail sur ces tirs n’est encore disponible, affirment nos sources. L’armée congolaise maintient toujours ses positions de Kibaya, sur le front Nord, proche de Bunagana et celles de Kabindi, sur le front Ouest, dans le groupement de Jomba, une dizaine de kilomètres de Bunagana.

Équipe de la Maison des Droits de l’Homme du Centre Carter Pour nous contacter directement
infomdhcongo@cartercenter.org

<https://vifcongo.org/>

www.cartercenter.org

(+243) 81 709 83 29 372, Av. Colonel Mondjiba, Concession Immotex Bâtiment 9B C/ Ngaliema, Kinshasa
République Démocratique du Congo